

Miscellanea

Un bréviaire-missel de 1507 et un livre d'heures de 1548 à l'usage de Prémontré.

Dans un précédent fascicule des *Analecta* ¹⁾, nous appelions respectueusement de nos vœux la publication de descriptions de tous les manuscrits liturgiques de l'Ordre de Prémontré. A côté des manuscrits, nous pensons qu'il serait peut-être bon de faire également une place aux incunables et aux livres liturgiques antérieurs à 1618, année où le Chapitre général décida l'impression de livres liturgiques nouveaux. Ces livres, imprimés avant l'abandon des usages propres à l'Ordre en 1618-1622, peuvent en effet apporter une aide efficace pour la recherche des coutumes liturgiques anciennes de Prémontré, coutumes que le Chapitre général de 1953 a souhaité faire revivre. L'un des grands avantages de ces livres liturgiques anciens, réside dans leur datation précise : or une date bien déterminée est une chose fort utile, qui nous fournit un *terminus* toujours bienvenu ²⁾.

Malheureusement, les travaux sur les incunables et sur les livres liturgiques antérieurs à 1618, sont très épars, et aussi moins avancés que les travaux sur les manuscrits liturgiques. A part les indications, références et liste si précieuses données par le prof. LEFÈVRE aux pp. XII-XV de sa *Liturgie de Prémontré* ³⁾, il faut recourir à diverses bibliographies parfois très fragmentaires. C'est dans de tels recueils que nous avons trouvé la mention des ouvrages dont nous allons maintenant parler.

¹⁾ *Anal. Praem.*, XXXVIII, 1962, pp. 334-338.

²⁾ Il est à peine nécessaire d'insister sur l'importance d'un *terminus* précis, à défaut d'une date ferme, par exemple dans les questions si délicates du calendrier ancien de l'Ordre, et particulièrement pour l'inscription d'une fête à ce calendrier, ou pour l'élévation de son degré de solennité.

³⁾ Pl. LEFÈVRE, *La Liturgie de Prémontré. Histoire, formulaire, chant et cérémonial*, Louvain, 1957.

I

Le bréviaire-missel ⁴⁾ est conservé à la Bibliothèque nationale sous la cote : Réserve B 27 699. C'est un charmant in-8° qui a heureusement conservé sa reliure originale, ais de bois recouverts de peau de truie décorée de roses et de fleurs de lys estampées à froid.

Les 280 ff. de l'ouvrage ne sont pas tous chiffrés, il y a même deux numérotations indépendantes ; mais il y a les signatures, le registre de celles-ci, et l'indication *Premos* sur le premier feuillet de chaque cahier. L'impression rouge et noire, sur deux colonnes, en caractères gothiques, avec titres courants, pieds-de-mouche, lettres ornées, lettres d'attente, gravures, et marque de Thielmann Kerver ⁵⁾, fait de cet ouvrage un des meilleurs sortis de cette officine spécialiste des livres liturgiques. Remarquons le colophon : le texte de l'ouvrage a été soigneusement revu par fr. Gilles Tabernier, chanoine de Lieu-Restauré ⁶⁾, et achevé d'imprimer par Thielmann Kerver et Simon Vostre, libraires parisiens, le 15 juin 1507.

L'ouvrage contient :

1) *D'abord, 8 ff. non chiffrés* : gravure au premier feuillet, accompagnée du quatrain suivant :

⁴⁾ Ce bréviaire-missel est cité dans les ouvrages suivants :

a) ALES (Anatole), *Description des livres de liturgie imprimés aux 15^{me} et 16^{me} siècles, faisant partie de la bibliothèque de S. A. R. Mgr Charles Louis de Bourbon (Comte de Villafranca)*, Paris, 1878. Il y figure sous le n° 314bis, pp. 496-497. — b) BOHATTA (Hans), *Katalog des liturgischen Drucke des XV. und XVI. Jahrhunderts... im Auftrage weiland... Herzog Robert von Parma*, Wien, 1910. Il y figure au tome 2, sous le n° 600, pp. 349-350. — c) [Vente (livres). 1932. Paris]. *Livres de liturgie faisant partie de la bibliothèque de S. A. R. le duc Robert de Parme*. Catalogue avant la vente, avec préface de A. SYMOUR DE RICCI, Paris, Milan, 1932. Il y figure sous le n° 332. — d) BOHATTA (Hans), *Bibliographie der Breviere, 1501-1850*, Leipzig, 1937. Il y figure sous le n° 982. Notons que Bohatta indique un second exemplaire, au British Museum, et un troisième (en déficit) à la bibliothèque universitaire de Königsberg.

⁵⁾ Thielmann Kerver, originaire de Coblenz, fut libraire-imprimeur à Paris de 1497 jusqu'à sa mort en 1522. Sa veuve, Yolande Bonhomme, fille d'un autre imprimeur parisien célèbre, dirigea l'officine après lui.

⁶⁾ L. GOOVAERTS a connu cette édition, et la cite, avec une autre, à propos du fr. Gilles Tabernier, au t. 2, p. 236, de ses *Ecrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré*, Bruxelles, 1902.

*Candidum munus venerande cetus
Sume candenti memorique dextra
Atque Joani bone sclusiano
Uerba referto.*

Cette gravure représente S. Norbert recevant l'habit d'un ange en vol, cependant qu'au premier plan, un abbé agenouillé est présenté au Christ par S. Norbert : un phylactère le désigne à chaque fois (*Sanctus Norbertus*). Au v^o de ce même feuillet, dédicace à l'abbé général Jean de l'Ecluse. Puis vient le calendrier, où, suivant la coutume héritée des manuscrits, les fêtes triples et doubles sont écrites entièrement en rouge ; notons cependant que la translation de S. Nicolas, le 9 mai, qui n'est que « célèbre », est indiquée entièrement en rouge. Relevons quelques saints peu courants dans le calendrier prémontré : le 5 mai, S. Gothard, évêque ; le 14 juin, les SS. Ruf et Valère ; le 24 octobre, les SS. Séverin évêque et Romain ; le 29 octobre, S. Narcisse évêque et martyr ; tous ces saints étaient fêtés sous le rite « trois leçons ». Sous le rite « antienne », relevons Ste Christine le 24 juillet, les SS. Félix et Régule le 11 septembre. Le 6 juin, on trouve la mention suivante, entièrement rédigée en rouge : *Commemoratio domni Norberti, primi patris Premonstrate* (sic) *archiepiscopi Meymdeburgensis ecclesie*. Le 7 juillet, on mentionne très normalement sous rite double, la dédicace de Lieu-Restauré.

2) Une série de 88 ff. numérotés en romain, contient le psautier courant, qui s'achève par les psaumes de la pénitence, les litanies des saints et l'office des défunts. Parmi les saints invoqués dans les litanies, signalons les SS. Dix mille martyrs, placés aussitôt après S. Nicaise et ses compagnons ; parmi les saintes, après Ste Anastasie, figurent les saintes Catherine, Barbe, Ursule et ses compagnes, Marie-Madeleine et Elisabeth. Suivent encore les communs divers, les suffrages ordinaires des saints, l'office de la dédicace (dont les premières vêpres ont les psaumes 121, 126, 131, 137 et 147) ; et les bénédictions pour les leçons de matines.

3) 16 ff. non numérotés contiennent : les messes familières du S. Esprit, de la Croix, de la Vierge suivant les temps liturgiques (le formulaire prévu pour le temps de Noël à la Purification, comporte la prose *Laetabundus*), et des défunts (pourvue de deux épîtres : Apocalypse 14, 13, et Première aux Corinthiens 15, 51-57, et de deux évangiles : Jean 6, 55-59 et Jean 11, 21-27) ; la préparation à la messe ; les préfaces ; le canon, qui s'ouvre par une gravure sur

bois représentant la Crucifixion ; les prières de l'ordinaire de la messe jusqu'au dernier évangile, ainsi que les formules de l'action de grâces ; des messes pour les saints qui n'ont pas de formulaire propre (parmi lesquelles figure curieusement la messe des cinq Plaies du Christ). Dans l'ordinaire de la messe, notons deux rubriques. En donnant le baiser de paix, on emploie la formule : *Habete vinculum caritatis et pacis ut apti sitis sacrosanctis mysteriis Dei-Amen*. Pour la bénédiction ⁷⁾, on indique : *Quando abbas celebret, aut extra conventum, dicitur : « Adjutorium. Sit nomen. Oremus : Benedicat nos divina majestas et una deitas, Pater + et Filius + et + Spiritus Sanctus »*.

4) 168 ff. chiffrés en romain, contiennent le Temporal, du 1^{er} dimanche de l'Avent au samedi avant la Trinité, et le Sanctoral, de la S. Saturnin (28 novembre), aux SS. Prime et Félicien (9 juin), et l'*Ordinarius*. Notons, aux matines du 1^{er} dimanche de l'Avent, que la réclame du répons *Aspiciens a longe*, est partout : *Qui REGNATURUS es...* ; que le verset du répons *Verbum Caro*, des matines de Noël, comporte la *versio difficilior* suivante : *Plenum gratia et veritate*. Pendant la semaine de Pâques, les matines ont trois psaumes, mais sous une seule antienne Alleluia, et ces psaumes changent chaque jour : ce sont, par exemple, les psaumes 4, 5, 6 le lundi de Pâques ; 7, 8, 9 le mardi. Remarquons aussi que S. Silvestre (31 décembre) et Ste Geneviève (3 janvier), ne figurent pas, comme on aurait pu s'y attendre, dans le Temporal, mais bien dans le Sanctoral ; que les SS. Fabien et Sébastien, le 20 janvier, ont droit chacun à une oraison ⁸⁾. Enfin, au f. 168, après le colophon et avant le registre des signatures, nous trouvons les mentions suivantes :

Per versus sequentes initium ipsius ordinis ostenditur :

Anno milleno centeno bis quoque deno

Sub patre Norberto fundatur candidus ordo ⁹⁾.

⁷⁾ Un missel de l'abbaye prémontrée de Tronchiennes, daté de 1522 (conservé à la Bibliothèque nationale, mss., nouv. acq. lat. 1906), au f. 100 v^o, respecte le même ordre : *Adjutorium. Sit nomen*, mais a une formule un peu plus longue : *Caelesti benedictione benedicat nos divine majestas...* On verra également, à ce sujet, l'article de Fr. PETIT, dans *Anal. Praem.*, XXXVIII, 1962, p. 268.

⁸⁾ Cette disposition était déjà celle du missel dit d'Arne (Bibliothèque nationale, mss., latin 833).

⁹⁾ Ces vers, pour indiquer l'année de fondation, ne sont pas sans exemple. C'est ainsi que l'on trouve les vers suivants dans les *Privilegia Ordinis Cister-*

Au f. 168 v^o, le livre s'achève par la marque de Th. Kerver, avec les deux licornes affrontées.

II

A côté de ce bréviaire-missel, signalons brièvement un petit in-16^o, relié en parchemin : *Horae B. M. V. secundum usum Praemonstratensem*¹⁰⁾, portant la date de 1548 sur la page de titre, et celle du 7 novembre 1547 au colophon. Cet ouvrage, imprimé par Yolande Bonhomme veuve de Thielmann Kerver¹¹⁾, est écrit en caractères romains.

A la Bibliothèque nationale, la cote de ce petit opuscule de 160 ff., est : Réserve B 27 980. Il s'agit d'un livre d'heures, semblable à tous ceux qui furent imprimés à cette époque. Mais le calendrier mentionne quelques saints en honneur dans l'Ordre, tels S. Berthaud le 16 juin, S. Yved le 7 juillet, S. Josse le 12 décembre. Y figurent aussi : S. Thomas d'Aquin le 8 mars, S. Cénéri le 7 mai (on le retrouvera, parmi les saints invoqués dans les litanies, entre S. Benoit et S. Eloi)¹²⁾, et S. Vivent, archevêque de Reims, le 7 septembre.

Mais dans ce livre d'heures, on a placé, aux ff. 65 v^o-68, les formules de bénédiction de la table, et des grâces. Le lecteur demande la bénédiction par la formule : *Jube DOMNE benedicere*. On note

ciensis imprimés à Dijon le 4 juillet 1491 (seize ans avant notre bréviaire-missel) :

Anno milleno centeno bis minus uno

Sub patre Roberto cepit Cistercius ordo.

La ressemblance est frappante !

¹⁰⁾ Cet ouvrage est signalé dans : a) Bibliothèque nationale, *Bulletin mensuel*, 1882, p. 77. — b) LACOMBE (Paul), *Livres d'heures imprimés aux XV^{me} et XVI^{me} siècles* (sic) *conservés dans les bibliothèques publiques de Paris*, Paris, 1907. Il y figure sous le n^o 438, p. 253. — c) BOHATTA (Hans), *Bibliographie des Livres d'Heures... des XV. und XVI. Jahrhunderts*, Wien, 1924. L'ouvrage y figure sous le n^o 1479.

¹¹⁾ Cf. *supra* note 5.

¹²⁾ S. Cénéri, qui figure dans ce livre d'heures, à la fois au calendrier et aux litanies, est également mentionné au Missel dit d'Arne (cf. note 8 *supra*) au 7 mai. Ce pieux ermite mourut en 669 à l'endroit qui porte encore son nom (St Cénéri-le-Gérei, canton et arrondissement d'Alençon, Orne) ; mais ses reliques, au temps des invasions normandes, furent transportées à Château-Thierry (Aisne), à quelques kilomètres de l'emplacement futur de l'abbaye prémontrée de Valsecrét. Un prieuré-cure de cette abbaye, le Baizil (canton de Montmort, arrondissement d'Épernay, Marne), était d'ailleurs placé sous le patronage de S. Cénéri.

que, quand il ne doit pas y avoir de lecture, le lecteur de semaine proclame : *Deus caritas est, et qui manet in caritate in Deo manet et Deus in eo*, ce à quoi le prélat répond : *Et nos maneamus cum ipso*, et alors on s'assied en disant : *Benedicite*, comme il est coutume de le faire au chapitre. Quand il n'y a pas eu de lecture, après le repas, le prélat dit : *Omnis spiritus laudet Dominum. Tu autem...*, et, le couvent ayant répondu : *Deo gratias*, on dit les grâces comme de coutume.

Ce livre nous retiendra encore par ses illustrations ; quatorze petites gravures sur bois, archaïques en ce milieu du 16^me siècle, marquent les différentes parties du livre. Mais la page de titre, elle, est ornée d'une grande gravure. Dans le registre du haut, sous la légende : *Patroni Ordinis nostri*, on voit, au centre, la Vierge couronnée portant l'Enfant, elle est debout sur le croissant de lune ; à sa droite, S. Jean-Baptiste, et à sa gauche un saint évêque (S. Augustin probablement) lui présentent, chacun, deux abbés mitrés et crossés. Dans le registre inférieur, sous le phylactère *Accipe candidam vestem*, deux anges s'apprêtent à revêtir de la chape de chœur un religieux agenouillé.

Tels sont ces deux ouvrages. Notre plus vif désir, en terminant cette modeste étude, est que d'autres livres, de cette époque et de cet intérêt, soient tirés de l'oubli où ils pourraient encore se trouver de nos jours.

Xavier LAVAGNE D'ORTIGUE.

Paris.

A propos du corporal miraculeux de Bois-Seigneur-Isaac.

Dans la chapelle de Bois-Seigneur-Isaac, sous Ophain, non loin de Nivelles, jadis oratoire prioral d'une communauté de chanoines réguliers affiliés à la congrégation de Windesheim, aujourd'hui maison rectoriale annexée à l'abbaye des Prémontrés d'Averbode, en Belgique, on vénère, depuis plus de cinq cents ans, une relique connue dans la bouche du peuple sous le vocable du « saint Sang de miracle ».

A l'occasion des fêtes annuelles célébrées au mois de septembre, on fit parvenir, le jeudi 16 août 1962, à l'agence C. I. P. un aperçu historique concernant l'histoire de cette dévotion avec la remarque suivante : « Ici il ne s'agit pas de quelque vague tradition légendaire ; les faits toujours visibles d'ailleurs ont été contrôlés par